

Soyez un **client privilégié !**
Profitez **gratuitement** de tous
les **avantages**

du



♥ Des **promotions exclusives** pour les membres

Adhésion gratuite

♥ Des **participations multipliées** lors des **jeux Argel** ainsi que des **cadeaux** réservés exclusivement aux membres du Club

♥ **20€ pour le parrainage d'un ami** (contre 15€ si non membre)

♥ Une **surprise** pour votre **anniversaire**

♥ Des **bons plans en avant-première**

♥ Une **newsletter** spécifique avec des **offres exclusives**

♥ Des **jeux exclusifs**

Dans nos catalogues, les promos Club Argel sont repérées par



Partez à la découverte de nos offres exclusives en plus de tous les avantages listés ci-dessus !

Comment y adhérer ?

Remplissez les bulletins d'inscription que votre livreur vous donne. Vous en gardez un, votre livreur repart avec le 2^e. En acceptant l'adhésion, vous serez bienvenu dans le Club Argel et pourrez bénéficier toute l'année des nombreux avantages ! Les conditions générales d'utilisation sont au verso.

Toute l'équipe Argel vous remercie de votre confiance et vous souhaite la bienvenue au Club Argel !





Mis à jour le 27/09/2022

Le programme de fidélité « Club ARGEL » est proposé par la société ARGEL OUEST, Société par actions simplifiée au capital de 4.201.877 euros, ayant son siège social 9, rue des Glénan ZI de Saint Eloi, 29800 PLOUËDERN, immatriculée au RCS de BREST sous le n° B 497 380 980, N° TVA Intracommunautaire : FR 03 497 380 980 et par la société ARGEL SUD EST, Société par actions simplifiée au capital de 781.865,27 euros, ayant son siège social 1435, Route de Saint Gilles, 30000 NÎMES, immatriculée au RCS de NÎMES sous le N° B 311 274 773 - N° TVA Intracommunautaire : FR 93 311 274 773.

Les sociétés ARGEL OUEST et ARGEL SUD EST sont ci-après désignées indistinctement « ARGEL ».

À compter du lancement effectif du programme de fidélité du Club ARGEL, les programmes de fidélité « Club des Gourmets » et « Club découverte » disparaissent. Les avantages du « Club ARGEL » (détailés ci-après) sont réservés aux consommateurs qui acceptent les présentes conditions générales d'utilisation du Club ARGEL et sont applicables auxdits consommateurs pour les intentions de commandes réalisées par courrier électronique, par courrier postal ou par le biais de nos téléconseillers et télévendeurs et, les commandes réalisées auprès des livreurs.

La présente adhésion au Club ARGEL se fera exclusivement au moyen d'un formulaire papier.

1 - Contenu du programme de fidélité Club ARGEL

L'adhésion au Club ARGEL est gratuite et vous permet de bénéficier des différents avantages proposés par ARGEL à savoir :

- Des promotions exclusives ;
- Des bons plans en avant-première ;
- 20€ pour le parrainage d'un ami (contre 15€ pour les clients non-membres du Club ARGEL) - Non cumulable avec une autre offre spéciale en cours ;
- Réception d'une newsletter spécifique avec des offres exclusives (sous réserve que votre adresse e-mail soit renseignée dans le formulaire d'adhésion). Il est précisé à ce titre que cette newsletter est spécifique au Club ARGEL et qu'ARGEL met également en œuvre une newsletter générale supplémentaire qui est envoyée à l'ensemble de ses clients ayant accepté de la recevoir.
- Des jeux exclusifs ;
- Des participations multipliées lors des jeux ARGEL nationaux ainsi que des cadeaux réservés exclusivement aux membres du Club ARGEL ;
- Une surprise pour votre anniversaire (ce cadeau sera remis au consommateur, adhère au programme de fidélité Club ARGEL, sous réserve que sa date de naissance soit renseignée sur le formulaire d'adhésion).

Ces avantages vous sont présentés sur les catalogues ARGEL, par courrier électronique et/ ou par sms ainsi que par les appels de nos téléconseillers.

La simple adhésion au programme de fidélité (voir article 2) vous permet de bénéficier de l'ensemble des avantages ci-dessus.

Lors de votre adhésion papier au Club ARGEL, vous bénéficierez automatiquement des avantages Club ARGEL lors des prochains passages du livreur.

Les avantages proposés ne peuvent donner lieu à aucune contestation ou réclamation d'aucune sorte, ni être échangés, ni faire l'objet d'un versement de leur valeur en espèces.

2 - Adhésion au Club ARGEL

L'adhésion au Club ARGEL peut se faire :

- Lors des appels de nos télévendeurs, vous pouvez demander la souscription par téléphone au Club ARGEL. Lors de votre livraison, notre livreur vous transmettra un formulaire d'adhésion à compléter et à signer vous permettant d'adhérer au Club ARGEL.
- Votre livreur peut aussi vous le proposer en direct. Dans ce cas, le livreur vous transmettra un formulaire d'adhésion à compléter et à signer vous permettant d'adhérer au Club ARGEL.

Vous pourrez retrouver l'ensemble de vos avantages liés au Club ARGEL sur les formulaires d'adhésion dont une copie vous sera fournie et sur les flyers accompagnant ce formulaire. De même, vous pourrez demander un rappel de vos avantages à tout moment à votre télévendeur ou au livreur.

En adhérant au Club ARGEL, vous reconnaissez avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les accepter sans réserve. Ces conditions vous seront transmises gratuitement sur simple demande par votre livreur ARGEL.

En adhérant au Club ARGEL, vous acceptez expressément recevoir des communications électroniques liées au fonctionnement et aux services proposés par le programme (messages d'informations, newsletters, offres promotionnelles ...). À tout moment vous pouvez gérer votre abonnement via notre service clients à l'adresse e-mail suivante : clientargel@argel.fr et auprès de votre livreur ou télévendeur.

3 - Validité du programme de fidélité Club ARGEL et personnes concernées

Le Club ARGEL est proposé à toutes les personnes physiques majeures situées dans une zone de livraison desservie par ARGEL (France métropolitaine hors Corse), hors circuit professionnel. Par ailleurs, il est précisé qu'il est impossible pour un collaborateur ARGEL d'adhérer au Club ARGEL sur leur compte collaborateur.

Le Club ARGEL est limité à une seule adhésion par client (chaque client ayant son propre code client).

Il vous appartient de maintenir à jour les informations de votre compte client via notre Service clients à l'adresse e-mail suivante : clientargel@argel.fr.

ARGEL livre uniquement les clients particuliers. Les clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ne peuvent donc pas bénéficier des avantages du programme de fidélité du Club ARGEL.

4 - Responsabilité

L'adhésion au Club ARGEL est personnelle et incessible. Elle est réservée aux particuliers pour leur usage propre et non - professionnel. Toute adhésion au Club ARGEL par un client professionnel sera constitutive d'une fraude.

Tout manquement aux présentes conditions générales et/ou toute utilisation abusive et/ou frauduleuse entraînera de plein droit la suspension à effet immédiat du programme de fidélité.

Vous êtes seul responsable de tout usage qui pourrait être fait de vos identifiants, et seul garant de leur confidentialité.

5 - Durée et désinscription

Le programme de fidélité court à compter de la date d'adhésion audit programme et pour une durée d'un an, tacitement renouvelable d'année en année. Ainsi, à compter de la date d'adhésion, le consommateur sera lié à ARGEL au titre d'un contrat en cours et ce, jusqu'à ce que le consommateur se désinscrive du Club ARGEL dans les conditions définies ci-après.

Après un an d'adhésion, vous pouvez vous désinscrire du Club ARGEL à tout moment en contactant le service clients ARGEL par e-mail à : clientargel@argel.fr et/ou par courrier à l'adresse : ARGEL OUEST - 9 Rue des Glénan - 29800 PLOUËDERN.

La demande de désinscription du Club ARGEL sera effective au plus tard un mois après la demande.

La suppression de votre compte client entraîne l'annulation de votre adhésion et la perte de tous les avantages dont vous bénéficiez en étant membre du Club ARGEL.

6 - Traitement des données à caractère personnel

Pour toute information relative aux traitements des données personnelles réalisés par la société ARGEL, vous pouvez vous rendre sur la page « Politique de confidentialité » prévue à cet effet sur le Site.

7 - Modifications des présentes conditions générales

Nous nous réservons la possibilité de modifier les termes des présentes conditions générales en publiant une mise à jour sur nos catalogues ARGEL. Il est en conséquence recommandé de consulter régulièrement les Conditions Générales afin de prendre connaissance de ces nouvelles conditions.

8 - Droit applicable - Médiation - Règlement des litiges

ARGEL est une société de droit français.

La loi applicable aux relations nouées entre ARGEL et le Client est la loi française.

Le consommateur est informé par ARGEL de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends. Ainsi, en cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

À défaut d'accord amiable, le consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le professionnel, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

- soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO : www.mediationconso-ame.com ;
- soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine - 75001 PARIS.

En cas de litige, les tribunaux français seront seuls compétents.

